

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 02 décembre 2024 à 19h00
Liste des délibérations

○ **D52/2024 : budget principal 2024, DM n°02 (décision modificative n°02)**

Le Conseil municipal,

VU le code général des Collectivités Territoriales, article 1612-11 ;

Considérant qu'il convient de procéder à l'ajustement du budget primitif 2024 pour certains articles ;

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'adopter la décision modificative n°02 telle que présentée ci-joint ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE :

➤ **De modifier** le budget primitif 2024 selon la décision modificative n°02 présentée ci-joint.

○ **D53/2024 : tarifs location salle communale 2025**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

➤ **Décide que** le matériel de sonorisation est inclus dans le prix de la location.

➤ **Décide que** seules les réservations ayant fait l'objet d'une confirmation écrite adressée à Monsieur le Maire seront prises en compte.

➤ **Décide que** les conditions de location sont définies dans une convention à établir à chaque location.

➤ **Décide de fixer** dans le tableau présenté ci-dessous les tarifs pour la location de la salle communale Raymond CHABORD pour l'année 2025.

TARIFS 2025	
USAGERS DE CHARVONNEX	
ASSOCIATIONS	
Réunion	Gratuit
Soirée repas 1 fois/an	Gratuit
Réveillon 31 décembre	550,00 €
Activités loisirs 1fois/semaine	Gratuit
Activités loisirs	20,00€/heure
PARTICULIERS	
Vin d'honneur	400,00 €
Repas privé/mariage	450,00 €
Réveillon 31 décembre	950,00 €
Samedi après-midi (14h-18h)	250,00 €
COPROPRIETES	
Assemblée générale annuelle	50,00 €
USAGERS EXTERIEURS	
ASSOCIATIONS	
Réunion	250,00 €
Soirée repas (soirée du 31/12 exclue)	850,00 €
Activités loisirs	35,00 €/heure
PARTICULIERS	
Vin d'honneur	500,00 €
Repas privé/mariage	1 000,00 €
CAUTION	
Matériel, bâtiment	1 000,00 €
Nettoyage	350,00 €

o D54/2024 : tarifs année 2025

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Décide** de fixer comme suit les tarifs et recouvrements pour l'année 2025,
- **Décide** d'inscrire les sommes au budget primitif 2025.

RUBRIQUE	2024 pour mémoire	2025	imp
TARIFS			
Fournitures scolaires	52,00€/élève	52,00€/élève	6067
Concession dans le cimetière :	(trentenaire)	(trentenaire)	
simple	320,00 €	340,00 €	70311
double	640,00 €	660,00 €	70311
columbarium	640,00 €	660,00 €	70311
Scellement d'urne	320,00€	340,00 €	70311
Régies de recettes :			
⇒ bibliothèque municipale :			
1-droits d'adhésion adultes	10,00 €	10,00 €	7088
2-droits d'adhésion enfants	Gratuit jusqu'à 17 ans inclus	Gratuit jusqu'à 17 ans inclus	7088
3-frais reproduction documents	0,20 €	0,20 €	7088
4-pénalités de retard retour	3,00 € / jour (J+15)	3,00 € / jour (J+15)	7088

	5,00€/jour (J+29)	5,00€/jour (J+29)	
⇒ frais reproduction documents	Noir et blanc : 0,10 € / feuille A4 0,20 € / feuille A3 Couleurs : 0,20 € / feuille A4 0,40 € / feuille A3	Noir et blanc : 0,10 € / feuille A4 0,20 € / feuille A3 Couleurs : 0,20 € / feuille A4 0,40 € / feuille A3	70688
RECOUVREMENTS			
<i>Conventions précaires</i>	130,00€ / ha	130,00€ / ha	7028

○ D55/2024 : subvention Octobre rose 2024

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DECIDE :

- **De verser** à l'association « Des Elles pour Vous (74 – CHILLY) » une subvention d'un montant de 361,00 € pour la manifestation qui a eu lieu dans le cadre d'Octobre rose 2024.
- **Précise** que le montant de cette subvention sera imputé au compte 6574.
